

2 JFP
SARL au capital de 1 500 euros,
immatriculée au RCS d'AIX-EN-PROVENCE sous le numéro 434 175 097,
dont le siège social est situé 6 RUE DES ROBINIERS, 32 RESIDENCE DU PARC, 13090 AIX-EN-PROVENCE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le dix-huit juin,
À quatorze heures.

Au siège social, 6 RUE DES ROBINIERS, 32 RESIDENCE DU PARC, 13090 AIX-EN-PROVENCE.

Les associés de la société 2 JFP, SARL au capital de 1 500 euros, divisé en 60 parts sociales de 25 euros de valeur nominale chacune, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle.

Il a été établi une feuille de présence émarginée par chacun des associés ou leur représentant dûment habilité en entrant en séance :

Sont présents :

- Monsieur Jerome ROCHE, propriétaire de 30 parts sociales ;
- Monsieur Jose RODRIGUEZ, propriétaire de 30 parts sociales.

Seuls associés et représentant ainsi la totalité des 60 parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jerome ROCHE.

Le Président ainsi désigné met à la disposition des associés :

- Le rapport de gestion ;
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que ces documents ainsi que tous les autres renseignements permettant aux associés de se prononcer en connaissance de cause, ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, été communiqués ou tenus à disposition des associés préalablement à la réunion de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président de séance rappelle que l'Assemblée générale réunie ce jour est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce ;
- Rémunération des Co-gérants sur l'exercice écoulé ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Lecture est donnée par les Co-gérants de leur rapport et du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Cette lecture est accompagnée de précisions s'agissant notamment de l'évolution de l'activité et des principaux événements survenus au cours de l'exercice écoulé.

Puis, le Président de séance ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président de séance met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale prend acte que les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à son approbation, font ressortir un bénéfice de 46 013,21 euros.

L'Assemblée générale décide d'affecter l'intégralité du bénéfice comptabilisé à l'issue de l'exercice à l'apurement à due concurrence des pertes antérieures inscrites au compte « report à nouveau ».

Le compte « report à nouveau » présentera désormais un solde débiteur de 8 247,02 euros.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale rappelle en tant que de besoin qu'aucune convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale ratifie les rémunérations allouées aux Co-gérants au cours de l'exercice écoulé ainsi que la prise en charge par la société des cotisations obligatoires et facultatives assises sur ces rémunérations, et qui sont détaillées comme suit :

1. Monsieur Jerome ROCHE

Montant de la rémunération brute annuelle versée pour son mandat de Gérant : 38 251,92 euros

Total des cotisations obligatoires prises en charge par la société : 11 997,00 euros

Total des cotisations facultatives prises en charge par la société : 1 435,47 euros

2. Monsieur Jose RODRIGUEZ

Montant de la rémunération brute annuelle versée pour son mandat de Gérant : 16 454,88 euros

Total des cotisations obligatoires prises en charge par la société : 4 218,00 euros

Total des cotisations facultatives prises en charge par la société : 4 722,23 euros

Il est rappelé en tant que de besoin, que les cotisations sociales obligatoires, prises en charge par la société et mentionnées ci-dessus, sont assises sur la rémunération des Co-gérants, en ce compris le cas échéant la part des dividendes entrant dans l'assiette des cotisations en application des articles L131-6 et L136-3 du Code de la sécurité sociale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture.

De convention expresse valant convention sur la preuve, les Parties acceptent de signer électroniquement les présentes, reconnaissant ainsi à chaque signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite et pour conférer date certaine à celle attribuée à la signature des présentes.

Monsieur Jerome ROCHE



Monsieur Jose RODRIGUEZ



Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	4 107	4 107		
	Autres immobilisations corporelles	30 235	30 235		435
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	751		751	751
	Total de l'actif immobilisé (III)	35 093	34 342	751	1 187
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés				13 350
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	16 311		16 311	4 032
	Charges constatées d'avance	43		43	41
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	15 679		15 679	5 718
	Total de l'actif circulant (IV)	32 032		32 032	23 141
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	67 125	34 342	32 784	24 328
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				751	751
(2) dont créances à moins d'un an				17 105	18 175

Détail de l'Actif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II – Frais d'établissement NET						
TOTAL III - Actif Immobilisé NET	751	2,29	1 187	4,88	(435)	-36,67
Installations techniques, matériel et outillage						
MATERIEL ET OUTILLAGE	4 107	12,53	4 107	16,88		
AMORT.MATERIEL&OUTIL	(4 107)	-12,53	(4 107)	-16,88		
Autres immobilisations corporelles			435	1,79	(435)	-100,00
MATERIEL DE TRANSPOR	27 909	85,13	27 909	114,72		
MAT.BUREAU & INFORMAT	2 325	7,09	2 325	9,56		
AMORT.MATERIEL DE TR	(27 909)	-85,13	(27 474)	-112,9	(435)	-1,58
AMORT.MAT.BUREAU & IN	(2 325)	-7,09	(2 325)	-9,56		
Autres immobilisations financières	751	2,29	751	3,09		
CAUTION ESCOTA	550	1,68	550	2,26		
CAUTION GARAGE	152	0,47	152	0,63		
CAUTION BOX SFR	49	0,15	49	0,20		
TOTAL IV - Actif Circulant NET	32 032	97,71	23 141	95,12	8 891	38,42
Créances clients et comptes rattachés			13 350	54,88	(13 350)	-100,00
Collectif clients débiteurs			13 350	54,88	(13 350)	-100,00
Autres créances	16 311	49,75	4 032	16,58	12 279	304,51
ORG.SOC. PROD.A RECE			3 571	14,68	(3 571)	-100,00
PRODUITS A RECEVOIR	14 675	44,76			14 675	
TVA DEDUCTIBLE A 20%	1 612	4,92	409	1,68	1 203	294,16
CREDIT TVA A REPORTER	1		6	0,02	(5)	-83,33
TVA SUR FACT NON PARV	23	0,07	46	0,19	(23)	-50,10
Charges constatées d'avance	43	0,13	41	0,17	2	4,32
CHARGES CONST AT.D'AV	43	0,13	41	0,17	2	4,32
Disponibilités	15 679	47,82	5 718	23,50	9 961	174,20
BNP PRO	15 552	47,44	5 066	20,82	10 486	207,00
CAISSE	127	0,39	652	2,68	(525)	-80,52
TOTAL DU BILAN ACTIF	32 784	100,00	24 328	100,00	8 456	34,76

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 1 500)	1 500	1 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(54 260)	(55 689)
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	46 013	1 428
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	(6 747)	(52 760)
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
DETTES	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques		
DETTES	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	485	1 972
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 898	11 668
	Dettes fiscales et sociales	28 148	63 448
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
TOTAL PASSIF	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	39 531	77 088
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		32 784	24 328
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		39 531	77 088
(2) Dont emprunts participatifs			

Détail du Passif

	01/01/2025 31/12/2025	12 mois	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	(6 747)	-20,58	(52 760)	-216,8	46 013	87,21
Capital Social ou individuel	1 500	4,58	1 500	6,17		
CAPITAL	1 500	4,58	1 500	6,17		
Report à nouveau	(54 260)	-165,5	(55 689)	-228,9	1 428	2,56
REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	(54 260)	-165,5	(55 689)	-228,9	1 428	2,56
Résultat de l'exercice	46 013	140,35	1 428	5,87	44 585	N/S
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	39 531	120,58	77 088	316,87	(37 557)	-48,72
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	485	1,48	1 972	8,11	(1 487)	-75,40
EMPRUNT ETABLIS.CRED			1 487	6,11	(1 487)	-100,00
CREDIT AGRICOLE PRO	485	1,48	485	1,99		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 898	33,24	11 668	47,96	(770)	-6,60
Collectif fournisseurs créditeurs	10 680	32,58	11 301	46,45	(621)	-5,50
FOURNIS.FACT.NON PAR	217	0,66	367	1,51	(149)	-40,73
Dettes fiscales et sociales	28 148	85,86	63 448	260,81	(35 300)	-55,64
ORG.SOC. CHARGES A P	25 064	76,45	63 448	260,81	(38 384)	-60,50
ETAT IMPOTS S/BENEFI	3 084	9,41			3 084	
TOTAL DU BILAN PASSIF	32 784	100,00	24 328	100,00	8 456	34,76

Compte de Résultat 1/2

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	212 900		212 900	224 313
	Montant net du chiffre d'affaires	212 900		212 900	224 313
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits				1
	Total des produits d'exploitation			212 900	224 314
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			87	239
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			66 320	94 028
	Impôts, taxes et versements assimilés			5 405	8 163
	Salaires			54 707	72 868
	Cotisations sociales			25 258	43 337
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			435	3 333
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			10 822	1 000
	Total des charges d'exploitation			163 034	222 969
RESULTAT D'EXPLOITATION				49 866	1 345
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		49 866	1 345
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	769	18
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		769	18
RESULTAT FINANCIER		(769)	(18)
RESULTAT COURANT avant impôts		49 097	1 327
	Produits exceptionnels		101
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			101
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		3 084	
Total des produits		212 900	224 415
Total des charges		166 887	222 987
BENEFICE OU PERTE		46 013	1 428
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			